

LUNDI 18 NOVEMBRE 2024 A 18H30INFORMATIONS

- ❖ **Groupe scolaire : Avancement du chantier**
- ❖ **Carrefour Médical** : Monsieur le Maire précise que des agents du service technique de la commune ont effectué des travaux d'aménagement intérieur pour permettre l'accueil de médecins internes qui sont formés par le Dr DELBARRE. Cette décision nécessite le déplacement du cabinet de la psychologue en lieu et place de celui du podologue qui a quitté la commune.
- ❖ **Les Amis de Villeneuve** : L'association propose à la commune de participer financièrement à la réalisation d'un petit théâtre de plein air qui serait situé au grand jardin. Ce projet a été présenté au bureau municipal qui a émis un avis favorable. Mesdames ROCHE Caroline, THURIN Sandrine et Monsieur GIRAUD Roland se sont proposés pour accompagner l'association dans cette réflexion.

CONSEIL MUNICIPAL - ORDRE DU JOUR

- ♦ **ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2024**
- ♦ **DECISIONS DU MAIRE (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)**
 - ❖ De retenir l'offre de la Sté B CONTACT relative au remplacement du matériel informatique devenu obsolète, pour les services administratifs, avec l'acquisition d'une licence Microsoft Windows serveur pour un montant de 2 247.60 € TTC, et l'acquisition, l'installation, le paramétrage, transfert de données de 5 ordinateurs LENOVO pour un montant de 7 530 € TTC.
 - ❖ Après consultation, de retenir l'offre de la Sté Isol Confort, pour la fourniture et la pose d'une porte sécurisée au bureau du service technique en mairie, pour un montant de 3 735 € HT.
 - ❖ Après consultation, de retenir la proposition de l'EURL Garcia pour le remplacement du faux-plafond de la classe n°1 et du dortoir de l'école maternelle pour un montant de 8 588.50 € HT.
 - ❖ De retenir l'offre de la Sté SOGETHA pour le remplacement, suite à leur panne, de 3 ventilo-convection en mairie pour un montant de 6 677 € HT, comprenant la fourniture, l'installation et les raccordements électriques et hydraulique, ainsi que la régulation.
 - ❖ De signer un devis relatif à la fourniture et à la livraison des repas de la crèche, avec l'entreprise Les Bocaux de Mamie, pour la période du 21/10/2024 au 31/10/2024 au prix de 791.70 € HT.
 - ❖ De signer un devis avec ARTES JEUNESSE pour les frais du séjour de ski pour les élèves du CM2 du 13 au 17/01/2025 pour un montant de 212.50 € par enfant.
 - ❖ De signer une convention avec la Fondation « 30 millions d'amis » pour la participation à hauteur de 50% des frais de stérilisation et tatouage, soit pour l'année 2024 un montant de 900 €.
 - ❖ De retenir l'offre de la Sté SOGETHA pour la mise en place d'une évacuation pour les 3 climatiseurs à l'accueil de la mairie, pour un montant de 966.25 € HT.

- ❖ De signer la convention de mise à disposition de bouteilles de gaz avec Ecopass Air liquide pour une durée de 3 ans (01/02/2025 au 31/12/2028), au prix de 499.68 € TTC.
- ❖ De solliciter l'aide du Département04 pour un montant de 52 700 € et de la CNAF pour un montant de 24 346.03 € pour le projet de rénovation de la Maison des Jeunes AGORA.

♦ **EXAMEN DES DELIBERATIONS**

1. **ENERGIE : EDF – AVIS SUR LE PROJET OMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE CANAL**
2. **DLVA - DECHETS : PRESENTATION RAPPORT PRIX QUALITE DU SERVICE 2023**
3. **DLVA – EAU/ASSAINISSEMENT/SPANC : PRESENTATION RAPPORT PRIX QUALITE DU SERVICE 2023**
4. **FINANCES : CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE / LOT 9 VDR : AVENANT N°4**
5. **FINANCES : GROUPE SCOLAIRE : ACTUALISATION AP/CP**
6. **FINANCES : CREANCES ETEINTES**
7. **FINANCES : BUDGET GENERAL : DECISION MODIFICAIVE N°2**
8. **FINANCES : CCAS – COMPLEMENT DE SUBVENTION**
9. **QUESTIONS DIVERSES**